Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 15 (1879)

Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE 1er JANVIER 1879.

XVe Année. No 1.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Pédagogie française : Conférences faites aux instituteurs venus à l'exposition de Paris en 1878. — L'école à l'exposition universelle. — Remarques sur la brochure de M. de Guimps : Urgence d'une réforme scolaire, (*suite et fin*). — Partie pratique.

Pédagogie française : Conférences faites aux instituteurs venus à l'Exposition de Paris en 1878 [1].

L'importance des cours faits aux instituteurs français nous engage à en donner un aperçu dans nos colonnes.

Ces conférences ont été ouvertes à la Sorbonne (comme en 1867) le 16 août 1878 par un éloquent discours de M. Périer, sous-secrétaire d'Etat au Ministère de l'Instruction publique, des cultes et des beaux-arts. M. Levasseur, membre de l'Institut de France, le premier des corps savants de ce pays, a donné la première conférence, qui roulait sur la géographie. Il a fait le procès à l'enseignement de pure mémoire, au *text-book* américain, à la nomenclature, à *la géographie mise en vers*, et recommande, en échange, le dessin au tableau noir avec la craie, en partant du lieu natal, de l'étude de la Commune

[1] Librairie Hachette, 79, Boulevard St-Germain. 368 pages.

(*Heimath-Kunde* au-delà du Rhin) et en passant au globe, quand les élèves savent que la Commune qu'ils ont étudiée est une partie du département, qui est lui-même une partie de la France. M. Levasseur illustre sa leçon de beaucoup d'exemples sur lesquels nous renvoyons à cette conférence, qui prend une quarantaine de pages extrêmement instructives.

L'enseignement de la langue maternelle forme l'objet d'une conférence de M. Berger, Inspecteur de l'enseignement primaire à Paris. M. Berger veut que l'on commence par les leçons de choses et des livres de lecture, écrits dans un style familier, à la portée des jeunes intelligences et ornés de vignettes qui servent de texte aux explications, non du maître, mais de l'enfant qui apprend sa langue par l'usage, en écrivant ce qu'il a dit. Il blâme les dictées *chinoises*, c'est-à-dire trop difficiles, les conjugaisons de verbes entiers, condamnées déjà, dit-il, par le Père Girard, l'usage de la grammaire avant que l'élève ait vaincu les premières difficultés de l'orthographe et de l'accord des mots. Il ne voudrait que des règles très courtes, résumant une leçon faite au tableau noir sur des exemples bien choisis.

Il recommande la méthode de placer l'élève en face d'une proposition, comme le Père Girard, dit-il encore, l'a fait également, et il y joint la Chrestomathie de Vinet (Littérature de l'Enfance). Il cite Fénelon disant : « Un savant grammairien risque » de composer une grammaire trop curieuse et remplie de préceptes. La méthode actuelle est trop scolastique. »

La troisième conférence, qui avait pour objet l'histoire à l'Ecole primaire, est donnée par M. Brouard, Inspecteur général de l'enseignement primaire, qui établit en principe qu'elle doit préparer l'homme et le citoyen. Il désire que l'on expose oralement dans les petites classes, en se servant du livre comme auxiliaire. Il voudrait que l'histoire fît l'objet d'un entretien socratique, s'arrêtant aux grands noms et aux petits faits. Des explications simples et sobres seraient précédées et suivies de questions qui les éclairent comme le recommandait L'homond d'accord avec Rollin et Port-Royal. La leçon serait donnée à tous les élèves réunis.

La quatrième conférence traitait des conférences d'instituteurs et des bibliothèques pédagogiques, et avait pour auteur M. Jost, Inspecteur de l'enseignement primaire à Paris. Elle a commencé par l'historique des conférences qui ont été instituées pour les instituteurs protestants de France, en 1829 et sont devenues plus générales en 1837. Elles étaient ensuite tombées en désuétude jusqu'en 1857, 1858, où elles ont repris faveur pour

se relever tout-à-fait en 1871, après les désastres de la patrie. M. Jost jette un coup-d'œil sur les conférences de la Belgique, de l'Allemagne, de la Suisse allemande et de la Suisse romande, à laquelle il donne, par erreur, pour président perpétuel M. Daguet, de Neuchâtel, dont il cite les paroles prononcées à St-Imier sur la création de la Société de secours et de prévoyance[1].

M. Jost recommande les conférences libres venant de l'initiative des Inspecteurs et des Instituteurs, au lieu d'être ordonnées par l'autorité.

La cinquième conférence, de M. Maurice Girard, était consacrée aux sciences physiques et naturelles. Ce savant professeur, désire les voir enseigner sous forme de causeries, sans mots techniques ni tirés du grec et du latin, sans manuel ni dictées de cahiers qu'on écrit sans les comprendre, mais à l'aide de petites collections faciles à réunir. M. Girard donne beaucoup d'exemples sur la manière d'expliquer les phénomènes ordinaires de la température et de faire connaître aux élèves les animaux qu'ils voient tous les jours sans les étudier de près, en distinguant les espèces nuisibles des espèces utiles.

L'enseignement de la langue française, déjà abordée par M. Berger, a été traité encore par M. Bréal, de l'Institut, dans la sixième conférence. L'illustre philologue signale trois défauts de cet enseignement qu'on fait étudier : 1° comme une langue morte ; 2° en donnant trop d'importance aux règles d'orthographe ; et 3° en faisant abus de l'analyse logique. Il condamne les définitions subtiles, abstraites et les termes de propositions *complétives*, *déterminatives*, *explicatives*, *subjectives* ou *attributives*, *comparatives* ou *extensives*, dont les grammaires sont remplies. « Tout cela, dit M. Bréal, est vide. Parler est un art » essentiellement pratique. » Il faut apprendre aux enfants la grammaire par la langue et non la langue au moyen de la grammaire. « Nous ne pouvons qu'indiquer ; il faudrait tout lire. »

La septième conférence a roulé sur l'hygiène et a été faite par M. Riant, qui, tout d'abord, rend ses auditeurs attentifs à cette vérité première que les enfants viennent à l'école apporter un corps dont ils demandent de surveiller le développement. C'est le domaine de l'hygiène physique. Ils apportent aussi une intelligence à éclairer, en la ménageant, c'est le domaine de l'hygiène

[1] « L'un des plus grands bienfaits de cette association de la Suisse romande, c'est » d'apprendre aux instituteurs à se connaître, à s'aimer, à se soutenir dans le » besoin. Aussi avons nous commencé par la création d'une société de secours » mutuels à laquelle nous avons pour devise ces mots qui résument nos principes : » Dieu, Humanité, Patrie, (applaudissements) p. 156.

intellectuelle. Il y a encore un caractère, un cœur, une volonté à diriger et à former ; c'est le domaine de l'hygiène morale.

Abordant ensuite ces trois sortes d'hygiène, le conférencier parle des écoles qui ne sont que des écuries et qu'il veut voir disparaître, mais non pour les remplacer par des palais propres à dégoûter l'enfant du foyer domestique. Pour l'hygiène morale, M. Riant ne croit pas bon qu'on accoutume l'enfant à agir en vue d'une récompense. Pour l'hygiène intellectuelle, il recommande de ne pas faire de la science avec les enfants. Il passe ensuite successivement en revue l'hygiène de la maison d'école, celle de la classe, de l'élève en particulier, et désirerait que l'instituteur en sût assez là-dessus pour être en état de rendre certains services, en attendant le médecin et pour que l'architecte fût tenu de le consulter sur la distribution de l'édifice scolaire ainsi que sur son emplacement et sa façade, qui doivent être agréables à l'œil. M. Riant entre sur la maison d'école dans des détails où nous regrettons de ne pouvoir le suivre et notamment dans ce qu'il dit des lavabos et des cabinets d'aisance, presque partout malpropres en France par suite du manque d'eau. Il traite, avec les mêmes détails, les autres parties de l'hygiène scolaire et recommande la gymnastique technique. *(A suivre.)*

A. Daguet.

L'Ecole à l'exposition universelle de Paris. 1878.

(PREMIER ARTICLE.)

Ce n'est point un compte-rendu, encore moins un rapport que je me propose de donner ici aux abonnés de l'*Educateur*. J'ose à peine dire que ce sera un exposé sur la manière dont les différents pays qui ont pris part à l'exposition scolaire universelle entendent l'éducation et l'instruction. Il y a trois mois, lorsqu'à mon retour de Paris, je promis à l'*Educateur*, quelques articles sur la partie scolaire de l'exposition, je ne me doutais guère des difficultés que j'aurais à surmonter pour remplir cette promesse. Ces difficultés viennent surtout du manque d'unité, d'ensemble que caractérisent cette exposition ! On ne trouvait pas de fil d'Ariane, pour se diriger à travers l'immensité et la diversité du matériel exposé ; et qui pis est, l'Empire germanique n'ayant pas pris part à la grande manifestation pacifique du Champ de Mars, il manquait aux personnes versées dans les questions d'enseignement et d'éducation un terme de comparaison, grâce auquel on eût pu mieux juger ce qui se fait ailleurs.

Cependant, si les lecteurs du journal, veulent en tenter l'essai,

je ferai tout mon possible pour leur donner de l'ensemble des produits renfermés dans la galerie des arts libéraux, un tableau fidèle et sincère, dans lequel je ne relèverai, on le comprend, que ce qui m'a paru instructif, saillant ou digne d'être remarqué.

Il n'est pas loin de nous le temps où personne n'eût songé à chercher dans les expositions universelles des galeries entières consacrées à l'enseignement. Si je ne me trompe, c'est en 1867, à Paris qu'on vit pour la première fois une exposition scolaire proprement dite, bien qu'elle ne formât alors qu'une toute petite partie du Groupe X, lequel groupe comprenait les objets exposés en vue d'améliorer la condition physique et morale de la population. Mais l'impulsion était donnée, et la guerre franco-allemande, ayant allumé en France surtout, un beau zèle pour l'éducation des masses, on accorda à Vienne en 1873, une large place à l'exposition des objets d'enseignement.

Les personnes qui ont visité l'exposition du Prater n'auront oublié ni l'exposition scolaire du ministère autrichien, ni l'école suédoise, ni la splendide annexe consacrée à l'instruction publique dans l'empire germanique, ni enfin notre charmante exposition suisse. Quant à l'exposition de Philadelphie nous possédons sur la partie concernant l'enseignement et l'éducation le magnifique rapport des délégués français, ainsi que ceux des commissaires autrichiens et anglais. Il semble d'après tous les renseignements que nous avons pu recueillir, que l'exposition scolaire américaine, quoique inférieure en étendue à celle de Paris, lui a été cependant supérieure au point de vue pédagogique; que le groupement du matériel était mieux entendu, qu'il y régnait une plus grande unité et que les expositions vivantes d'enseignement (écoles primaires et enfantines fonctionnant sous les yeux des visiteurs dans les compartiments réservés à cet effet), donnaient à l'ensemble un charme qui a fait défaut au Champ-de-Mars. — Et cependant en parcourant cette dernière, le visiteur se sentait saisi par la grandeur, l'immensité, et surtout par l'effort fait par toutes les nations pour prouver qu'aucune d'elles n'était restée en arrière, et que toutes elles prodiguaient largement au peuple la lumière et l'instruction. Les organisateurs et directeurs de l'entreprise n'avaient pas marchandé l'espace à l'école : loin de là, ils avaient accordé la place d'honneur au groupe II, éducation et enseignement. On en jugera par l'exemple suivant : La classe VI de ce groupe consacrée exclusivement à l'éducation de la première enfance et à l'enseignement primaire, occupait cette année un emplacement dix fois plus considérable, que celui qui lui avait été assigné en 1867.

C'est au Champ-de-Mars que le visiteur devait chercher la presque totalité de l'exposition scolaire. Les quelques annexes du Trocadéro relatifs aux objets d'enseignement avaient fort peu d'importance. Nous commencerons donc par la Palais même de l'Exposition, vaste rectangle, on le sait, dans lequel la section française occupait toutes les galeries de gauche, et les sections étrangères les galeries de droite. Dans toutes ces sections aussi bien françaises qu'étrangères (les 24 nations se succédant dans le sens transversal), les produits similaires étaient placés en sens longitudinal, arrangement qui simplifiait excessivement le travail et l'étude, excluant les recherches longues et fatiguantes qui souvent absorbent un temps fort précieux.

Notre première visite sera pour l'*Angleterre* que nous trouvons à droite immédiatement à notre entrée dans la galerie d'honneur. Mais là une véritable déception nous attend ; la partie scolaire de l'exposition britannique est fort loin de répondre à son exposition artistique et industrielle. Personne, en entrant dans la galerie des arts libéraux réservée à l'Angleterre n'aurait pensé qu'on avait à faire à un pays riche, florissant, possédant depuis 8 ans l'instruction obligatoire, une organisation scolaire à la fois originale et intéressante, des Conseils d'éducation élus par les citoyens. Le membre anglais du jury des récompenses de la classe VI, sir Charles Reed, disait dernièrement dans une conférence publique à Londres, que sur quarante et quelques exposants, il en avait noté 36 ne valant rien ou à peu près rien ! Nous avons cependant remarqué ci et là quelques envois intéressants. Notons entr'autres une carte du School Board de Londres sur laquelle les écoles placées sous la direction du conseil d'éducation sont teintées en rouge, les écoles particulières en bleu, et qui par certaines combinaisons de lignes et de couleurs montre de la manière la plus évidente le travail colossal accompli depuis 1870 pour répandre l'instruction dans la capitale de l'empire britannique. Cette carte a du reste valu au conseil d'éducation de la métropole la médaille d'or. Mais elle est le seul document que nous ayons pu découvrir. Pas un plan, pas une page de statistique, pas le plus petit rapport constatant que de l'autre côté de la Manche l'enseignement progresse et se développe.

Seul, le South-Kensington Museum, avait envoyé quelques documents renfermant des données intéressantes sur sa vaste organisation, sur les cours et écoles qui en dépendent, ainsi que des catalogues et quelques fort belles collections se rapportant, soit à l'agriculture, soit à l'entomologie et pouvant servir de modèle pour des musées scolaires.

Une exposition de matériel intuitif, envoyée par M. A. Sonnenschein, professeur de mathématiques à Londres, a attiré durant tout l'été une foule de visiteurs. Elle se composait d'un appareil pour l'enseignement de l'arithmétique basé sur le système métrique et de douze tableaux de nombre destinés au tout premier enseignement du calcul. Ces tableaux et cet appareil ne peuvent se comparer avec aucun des moyens intuitifs que nous avons étudiés jusqu'ici et nous montrent que l'auteur possède à un haut point le tact et le savoir-faire pédagogique. Les tableaux de nombre sont admirablement combinés, et l'on sent, à première vue, que M. Sonnenschein a compris et appliqué avec une rare intelligence le principe fondamental de l'enseignement pestalozzien, *du connu à l'inconnu*. Quant à l'appareil lui-même, il a l'immense avantage de se plier à toutes les combinaisons, tout en laissant au maître et à l'élève une grande liberté d'action.

L'Exposition scolaire anglaise présentait un grand choix de mobilier scolaire, bancs et pupitres isolés, montés sur pieds en fonte, à une, deux et trois places. Ce mobilier, le mieux fini, le mieux approprié peut-être aux exigences hygiéniques et pédagogiques que nous ayons rencontré au Champ-de-Mars, a selon moi un grand défaut : il est excessivement cher et n'est point à la portée des établissements publics. Nous ferons cependant une exception pour le matériel de M. Hammer, de Londres.

Mais voici de grandes pancartes, des espèces de stores destinées à l'enseignement par les yeux. C'est la Société des Ecoles du dimanche qui est exposante. Ces pancartes, destinées à servir de texte à des leçons ou à des démonstrations de scènes historiques, cosmographiques, géographiques, etc., se placent devant les fenêtres ou sont éclairées le soir par transparence. C'est très visible, et peut-être très pratique, mais laisse à désirer sous le rapport de la couleur et de l'exécution.

La librairie anglaise est largement représentée dans cette exposition. Je ne m'y arrêterai que pour mentionner les admirables impressions de Spottiswode et Ce et une fort belle collection de cartes et d'appareils géographiques de la maison Edward Stauford, de Londres.

Les colonies anglaises, qui suivent immédiatement, semblent avoir voulu réparer ce qu'avait négligé la mère-patrie. Cela mérite surtout d'être dit du Canada, qui avait envoyé à Paris une fort jolie exposition scolaire. Le Canada français et le Canada anglais avaient rivalisé et leurs systèmes d'instruction respectifs étaient dignement représentés. Plans et photographies, repré-

sentant des édifices scolaires, matériel d'enseignement, appareils et tableaux intuitifs, emploi du temps, programmes d'études, livres et méthodes, travaux d'élèves, rien n'y manque. On y voyait même un fort joli modèle d'une école de la province d'Ontario, dont le style pseudo-gothique, les salles à gradins, l'amphithéâtre, se ressentaient évidemment du voisinage des Etats-Unis. Nous ne nous arrêterons pas aux devoirs d'élèves envoyés en très grand nombre et qui, pour la plupart, dénotaient beaucoup de sincérité, de conscience et de bonne volonté. Nous ne sommes pas de ceux qui pensent que les devoirs d'élèves donnent *la note de l'école*. Aussi comprendra-t-on pourquoi nous nous y arrêterons le plus rarement possible, ne croyant pas qu'ils aient une valeur pédagogique réelle.

Avant de quitter les colonies anglaises, notons encore une exposition de modèles, de places, de photographies, de documents divers, concernant les établissements scolaires de l'Australie méridionale et qui étaient envoyés par M. Collard Smith, ministre de l'instruction publique de la province de Victoria. Ces documents nous apprennent que l'instruction primaire y est obligatoire de 6 à 15 ans et que, durant l'année 1875, le nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles primaires de la province s'est élevé à 104,375 ; que le chiffre des écoles était de 1,320 et qu'à cette époque le personnel enseignant (instituteurs et institutrices) se montait à 3,826 personnes.

CAROLINE PROGLER.

Quelques remarques sur la brochure de M. Roger de Guimps :

Urgence d'une réforme scolaire,

présentées à la section pédagogique du district de Neuchâtel, le 19 septembre 1878 (suite et fin).

Donnez-lui, semble-t-il nous dire, plus de liberté, faites appel à ses facultés naissantes et vous la verrez joyeuse et remplie de zèle avancer à pas de géants dans la voie du progrès et de la moralité.

Nous désirons aussi qu'on fasse disparaître de l'école toutes les causes d'ennui, extérieures et intérieures, mais, en attendant ce jour heureux, qu'on veuille bien ne pas lui imputer celles dont elle est innocente. Pour que l'enfant s'y plaise, il faut que l'enseignement le captive, mais cela ne peut avoir lieu que s'il possède des facultés intellectuelles suffisantes pour le comprendre et se l'assimiler. Ces facultés, l'éducation ne les donne pas, elle les développe chez ceux qui en possédent le germe. D'où

je conclus que les enfants médiocrement ou mal doués ne peuvent se plaire à l'école autant que leurs camarades mieux partagés quant aux dons de l'intelligence. Ces déshérités se recrutent d'ailleurs dans toutes les classes de la société ce qui augmente d'autant la difficulté de l'enseignement.

Si la liberté était d'un si grand secours en pédagogie, Pestalozzi ne se serait pas reproché amèrement d'avoir manqué l'éducation de son fils unique Jacobli, dont il fut l'instituteur et auquel il imposait le moins de contrainte possible afin que l'enfant ne perdît pas la joie dont le jeune âge a un si grand besoin. A onze ans il ne lisait pas encore.

Assurément ce ne furent ni la tendresse dont le cœur du père débordait, ni les ressources du génie pédagogique qui firent défaut à cette éducation privilégiée. Néanmoins Jacobli ne réussit pas mieux dans ses études que dans la carrière commerciale, quoiqu'il ne fût point un niais, et son développement physique resta encore inférieur à son développement intellectuel, car il mourut jeune après avoir été souvent éprouvé par la maladie ; ses sentiments affectueux répondirent seuls d'une manière satisfaisante à ceux de son père.

Gottlieb Pestalozzi, fils de Jacobli, était peu doué quant à l'intelligence. Elevé sous les auspices, sinon sous les yeux de son illustre aïeul, il ne fut jamais qu'un homme médiocre, sauf peut-être pour la vigueur corporelle. Nouvelle preuve, n'est-ce pas, que l'éducation même la plus distinguée développe dans certaines limites les facultés qui existent déjà, mais ne les crée pas.

Il n'est donc pas plus juste de faire abstraction de cette difficulté que des précédentes ; mais il en est d'autres encore dont la brochure de M. de Guimps ne tient pas mieux compte. Je veux parler de la nécessité pour l'éducateur de combattre le mal inné chez l'enfant et qui se manifeste au-dehors longtemps avant que celui-ci ait fait son entrée à l'école. Citerai-je, par exemple, la paresse, cet ennemi redoutable entre tous des facultés et des bons sentiments de nos élèves ? N'existe-t-elle pas déjà au sein de la famille où l'on voit de tout jeunes enfants montrer une grande répugnance pour le travail et même pour le jeu, pour peu qu'il demande d'efforts, d'attention, et, tout près d'eux, des frères et des sœurs éveillés et actifs ? Les paresseux s'ennuient partout et sont à charge à ceux qui les entourent. Faut-il s'étonner si, pour de tels élèves, l'école même la mieux tenue est un lieu déplaisant ? Faut-il peut-être envelopper d'une réprobation commune et les familles et les écoles qui ont le malheur d'en compter quelques-uns parmi leurs membres ? D'où vient donc que les mêmes principes éducatifs réussissent avec certains enfants et non avec d'autres ? Que les mêmes soins produisent tantôt les meilleurs résultats, tantôt les plus pitoyables? La notion du péché exerçant ses ravages d'une manière plus ou moins capricieuse et mystérieuse doit trouver ce me semble ici sa place. L'enfant ne naît pas bon, quoi qu'en aient dit Rousseau et ses disciples ; au moral c'est un malade qu'il faut guérir, souvent aussi une nature rebelle qu'il faut discipliner.

Vous vous rappelez, Messieurs, cette parole de M. de Guimps. « Vous

pouvez écraser le corps de l'enfant, vous ne pouvez pas contraindre son cœur, son âme, ses sentiments. » J'irai plus loin encore, je crois que nous ne pouvons pas même le *conduire* au bonheur malgré lui ; nous ne sommes donc point coupables si l'enfant résiste à tous nos moyens éducatifs. L'âme de l'enfant, selon certains pédagogues théoriciens, serait une espèce de cire molle, sur laquelle un éducateur habile marquerait à volonté l'empreinte de tout ce qui est vrai et beau. Ce n'est pas ce que démontre l'expérience de tous les jours. On ne peut pas même dire que l'on voie souvent la reconnaissance et le zèle des enfants répondre à la tendresse et aux soins éclairés de parents dévoués et capables. Avec l'âge et la réflexion plusieurs, il est vrai, devenus pères et mères à leur tour, comprennent mieux ces devoirs qu'ils ont méconnus dans leur enfance.

La tâche de l'éducateur est donc difficile et délicate entre toutes : il doit défricher, ensemencer et cultiver avec soin et discernement, mais surtout avec foi et fidélité. Tous les grains de semence qui n'ont pas germé immédiatement ne sont pas nécessairement perdus pour cela, quoiqu'on puisse dire d'une manière générale : tel est l'enfant, tel sera l'homme. Cette règle comporte heureusement maintes exceptions. Au lieu donc de juger l'œuvre éducative d'après ses résultats immédiats et de nous laisser décourager parce qu'ils ne sont pas toujours tels que nous les voudrions, nous nous efforcerons, avec le secours de Dieu, d'être de plus en plus à la hauteur de notre tâche et pour le reste nous nous en remettrons à Celui qui juge avec justice.

Enfin, pour résumer ma pensée sur la brochure de M. de G., je crois qu'elle ne répondra complètement à son attente ni maintenant, ni plus tard, parce que les appréciations dont elle est remplie ne reposent pas sur l'évidence des faits ; parce que l'auteur exige de l'école plus qu'elle ne peut faire et donner ; parce que, enfin, même en admettant que toutes ces critiques soient justes et l'état de nos institutions scolaires tout à fait déplorable, les remèdes proposés ne me semblent pas suffisamment efficaces. Aux grands maux les grands remèdes.

Les moyens indiqués comme nouveaux sont déjà familiers à toutes les personnes qui enseignent ; elles les emploient avec succès autant que cela est possible.

Il en est un cependant qui répugne à beaucoup de parents et d'instituteurs et auquel, pour cette raison, manque la sanction de l'expérience ; c'est celui qui consiste à donner tout l'enseignement primaire, excepté les exercices de pure mémoire, sans mettre entre les mains de l'élève aucun manuel. On doute, en général, qu'il soit possible aux enfants d'apprendre bien une chose sans faire de nombreuses répétitions et se l'assimiler par un effort individuel. C'est en relisant leur manuel qu'ils font cet effort et fixent le contenu du livre dans leur mémoire. Néanmoins, je crois que l'on peut arriver à s'en passer dans les classes inférieures des colléges. Mais à supposer que cette innovation se produise partout, peut-on en attendre une transformation de notre vie d'école ? Les relations de maîtres à élèves en seront facilitées, ce sera une cause de punition de moins, mais, encore une fois, les études y gagneront-elles ?

Le changement proposé par M. de Guimps pour les colléges latins me paraît rationnel ; mais je laisse à de plus compétents que moi le soin de le discuter.

Encore un mot et je finis.

De nos jours comme du temps du bon La Fontaine les conseillers et les critiques *foisonnent*. Mais, si savantes que soient les théories que l'on veut bien composer à notre usage, elles ont en somme peu d'influence sur la marche de l'école. C'est que, pour qu'il en soit autrement, il faut que les modernes réformateurs de la pédagogie se fassent instituteurs à l'imitation des Pestalozzi et des Girard ; connaissant mieux la réalité avec ses peines et ses souffrances, ils seront moins prompts à nous condamner et à prendre en pitié notre labeur ; nous de notre côté, plus disposés à nous laisser convaincre par leurs exemples que par leurs paroles.

Si les idées que j'ai pris la liberté d'exposer ici, vous paraissent erronées vous voudrez bien me faire connaître vos objections et prendre la défense des vérités que j'aurai méconnues ; peut-être sortira-t-il quelque bien de notre modeste discussion et du travail imparfait que j'ai préparé en vue de la provoquer. C'est mon désir sincère.

Auguste SOGUEL.

PARTIE PRATIQUE

En commençant cette nouvelle année, nous ne pouvons que rappeler à nos lecteurs le vœu émis l'année dernière, à pareille époque, par notre regretté F. Maillard : « Que les abonnés qui portent un intérêt sincère à l'*Educateur* nous fassent quelquefois connaître leur manière de voir afin qu'il puisse en être tenu compte, si elle est *juste et exprimée avec bienveillance*. Quelques dictées, sujets de composition, leçons de lecture (diction), problèmes, en un mot, des questions de toute espèce, se rapportant à l'enseignement pratique, seront reçues avec reconnaissance. »

Que chacun donc nous prête son dévoué concours, se souvenant, comme nous le fait si bien comprendre notre aimable correspondant de Lausanne — *un ami du trésor de l'intelligence* — qu'un journal d'éducation doit servir d'organe, pour ce qui concerne l'enseignement, à toutes les opinions que peut inspirer un intérêt réel pour le développement intellectuel de la jeunesse. C'est dire à ceux qui jusqu'ici nous ont donné les moyens de rompre la monotonie qui résulte forcément d'une rédaction individuelle, que leur collaboration nous sera toujours précieuse.

F. G.-P.

COMPOSITION.

Exercices pour le degré inférieur.

(Jugements sur les choses et les êtres.)

Le jardin.

Le maître. — Qu'est-ce qu'un jardin?

L'élève. — Un jardin est un terrain clos par des murs ou par une haie.

M. — *Quel est son caractère distinctif?*

E. — Il est garni de plantes utiles ou de plantes d'agrément.

M. — *Quels sont ses qualités propres?*

E. — Il est fermé, coupé par des allées et garni de verdure.

M. — *Comment peut-il être?*

E. — Il peut être jardin fleuriste, potager ou verger.

M. — *Que contient-il?*

E. — Il contient des plantes de toutes sortes : fleurs, légumes, arbres fruitiers, arbres d'agrément.

M. — *En quel état peut-il être?*

E. — Il peut être plus ou moins bien entretenu.

M. — *Où peut-il être?*

E. — Il peut être près d'une habitation ou isolé.

M. — *Par qui est-il fait?*

E. — Il peut être entretenu par un jardinier.

M. — *Pourquoi a-t-il été fait?*

E. — Le jardin sert à fournir des légumes, des fruits ou des fleurs.

M. — *A quelle condition est-il bon?*

E. — A la condition d'être bêché, fumé et entretenu avec soin.

M. — *Quels avantages offre-t-il?*

E. — Il a l'avantage de procurer à moins de frais des aliments ou des fleurs, qu'on serait obligé d'acheter au marché ; de plus il offre un lieu de promenade agréable, à proximité de la maison.

Aux parents et aux maîtres. — Cette leçon doit-être lue à haute voix, apprise par cœur et récitée, comme toujours.

Exercices : 1° Le maître dit ou dicte le mot *jardin*. L'élève ajoute de vive voix ou par écrit tous les adjectifs qui peuvent être appliqués au mot *jardin*. — 2° Le maître dit ou dicte : *Le jardin est*..... Il peut être..... Il contient..... Il est bon si..... Il est situé à.....

— L'élève complète toutes ces propositions, de vive voix ou par écrit.

Chacune des espèces de jardin, chacune des plantes qu'il contient, chacun des instruments du jardinier peut être l'objet d'une étude semblable.

La vache.

M. — *Qu'est-ce que la vache?*

E. — La vache est un animal domestique.

M. — *Quel est son caractère distinctif?*

E. — Elle donne du lait.

M. — *Quels sont ses caractères propres?*

E. — C'est un grand quadrupède ruminant, qui a les sabots fendus, deux cornes et une queue lisse terminée par un bouquet de poils.

M. — *Comment peut-elle être?*

E. — Elle peut être de couleurs très diverses : blanche, brune, noire ou tachetée.

M. — *Comment vit-elle?*

E. — La vache se nourrit d'herbe, de trèfle, de foin, de paille, de pommes de terre, de betteraves et de toutes sortes de légumes.

M. — *Où vit-elle ?*

E. — Elle vit tantôt à l'étable, tantôt dans les prés où elle broute.

M. — *A quoi sert-elle ?*

E. — Elle sert à la nourriture de l'homme par son lait et par sa viande ; sa peau, ses cornes, ses sabots et ses os sont encore utilisés.

M. — *A quelle condition ?*

E. — La vache doit être bien nourrie, proprement tenue et dispensée de travaux trop rudes.

Aux parents et aux maîtres. — Le même questionnaire peut-être appliqué au *mouton*, au *porc*, à *l'âne*, etc.

Le sapin.

M. — *Qu'est-ce que le sapin ?*

E. — Le sapin est un arbre forestier.

M. — *Quelle est son caractère distinctif ?*

E. — Les feuilles ont la forme d'une aiguille.

M. — *Quels sont ses autres caractères ?*

E. — C'est un arbre gros et très élancé, dont l'écorce est rougeâtre et crevassée, dont la tige est souvent dépouillée de ses branches du bas.

M. — *Que contient-il ?*

E. — Il contient une grande quantité de résine.

M. — *Que fournit-il ?*

E. — Il fournit l'huile de térébenthine, le goudron, la poix, la colophane et le noir de fumée.

M. — *Où le sème-t-on ?*

E. — On le cultive de préférence dans les terrains sablonneux, impropres à toute autre culture.

M. — *A quoi sert son bois ?*

E. — Le bois de sapin, grâce à la résine qu'il contient, est imperméable à l'eau ; il est bon pour toutes les constructions, et en particulier pour les constructions navales.

Aux parents et aux maîtres. — Toujours les mêmes études, les mêmes exercices, les mêmes compositions — Un exercice analogue peut-être proposé sur les autres arbres : *chêne, hêtre,* etc. — Les excices de dessin pourront devenir à ce sujet plus précis et plus intéressants. (*La gymnastique de l'esprit*, par Pélissier.)

EXERCICE DE DICTION

L'offre trompeuse.

[1] Sur la porte d'un beau jardin, |
Ces mots étaient gravés : || « [2] Je donne ce parterre ¦
A quiconque est content. » || — « [3] Voilà bien mon affaire, |
[4] Dit un homme tout bas, ¦ [5] j'ai droit à ce terrain. » ||
[6] Plein de joie, ¦ [7] il s'adresse au maître : ||
« [8] Pour m'établir ici, ¦ vous me voyez paraître ; |
[9] Je suis *content* de mon destin. » ||
[10] Le seigneur ¦ lui répond : || « [11] Celà ne saurait être ; |
[12] Qui veut avoir ce qu'il n'a pas ¦
N'est point content ; | [13] retournez sur vos pas. » ||

BARBE.

[1] Parlé. — [2] Soutenu. — [3] Vivement. — [4] Parlé, plus bas. — [5] Avec conviction. — [6] Rapide. — [7] Parlé. — [8] Naïf. — [9] Conviction. — [10] Parlé. — [11] Légèrement railleuse. — [12] Ton de preuve. — [13] Nuance.

La ligne ¦, désigne un repos court ; la barre |, un repos un peu plus long ; la double barre ||, un repos long. Ch. Besson.

Ponctuation

— D'après les remarques que nous avons eu lieu de faire sur différents travaux scolaires, nos régents, nos professeurs, nos institutrices surtout, mettent en général trop peu d'importance à la *ponctuation* des exercices et des nombreuses compositions donnés à leurs élèves. Cependant, par rapport à la logique, c'est une chose des plus essentielles, même en lisant, pour donner à la voix l'intonation et les points d'arrêt nécessaires. D'où provient cette extrême négligence ? — C'est qu'en dépit des règles admises, chacun ponctue à sa manière, et que le jury, dans les examens, n'insiste pas assez sur cette partie importante de la grammaire « qui régente jusqu'aux rois ».

On rapporte à ce sujet qu'un comdamné perdit la vie, par suite du déplacement d'une *virgule*. La dépêche portait : *grâce point, pendre* ; au lieu de « Grâce, point pendre ». — Avis au lecteur. G. V.

ARITHMÉTIQUE

Degré inférieur.

(Ces problèmes pourront aussi servir pour le calcul de tête.)

1. En 1615, Salomon de Caus décrivit une machine à vapeur qui pouvait pomper de l'eau. 75 ans plus tard, Papin eut l'idée de construire une machine à vapeur avec un piston. 77 ans plus tard, James Watt inventa un nouveau système de machine à vapeur. Enfin, 36 ans plus tard, l'Américain Foulton construisit le premier bateau à vapeur. Dans quelles années ont eu lieu ces différentes inventions ? (Rép. en 1690, 1767, 1802).

2. Avec 5 poids de 1, 2, 3, 5, 10 kilogrammes, on peut peser tous les poids de 1 à 21 kilogrammes ; de quelle manière ? (Rép. 4 k. $= 3 + 1$. 6 k. $= 5 + 1$. 7 k. $= 5 + 2$, etc.)

3. Jusqu'à 10 h. du soir un tisserand a travaillé pendant 14 heures. S'étant reposé pendant 1 heure, quand a-t-il commencé son travail ? (Rép. à 7 h. du matin.)

4. Combien de jours y a-t-il, dans l'année commune, du 1er janvier jusqu'au dernier jour de chaque mois, en y comprenant ce dernier jour ? (Janvier 31, février 59, mars 90, avril 120, etc.)

5. Les 6 premiers mois de l'année commune ont-ils plus ou moins de jours que les 6 derniers ? (Les 6 premiers mois ont 181 jours, donc trois de moins que les 6 derniers.)

6. Combien de jours se sont-ils écoulés du commencement de l'année jusqu'au 18 février (ce jour y compris), 19 mars, 27 avril, 13 juillet, 23 septembre, 3 novembre, 4 décembre ? (Rép. 49, 78, 117, 194, 265, 307, 348 jours.)

(Degré intermédiaire.)

Réponses aux problèmes, page 375.

26. 25 florins de Hollande	=	42,50	marcs ou	52,125	francs.
25 dollars	=	104,65	»	131,1875	»
25 roubles	=	79,975	»	99,9697	»
25 livres st.	=	510,75	»	623,4375	»
25 piastres	=	4,375	»	5,4687	»

27. — 1 yard = 0,91437 cm. — 1 verste = 1,06679 km. — 1 mille angl. = 1,609 km. — 1 lieue all. = 7,5 km. — 1 lieue marine = 1,85611 km,

PROBLÈMES.

1. Mon ami Henri qui est né le 1er janvier 1813 et qui a commencé à fumer quand il avait juste 16 ans, a fumé dès lors chaque jour régulièrement 2 cigares à 5 c. pièce. Quelle somme a-t-il dépensée pour les cigares? (Rép. 1826 fr. 20 [en tenant compte des années bissextiles]. Un élève habile du degré supérieur pourrait calculer à combien se monterait cette somme si elle avait été placée à intérêts composés à 5 $^0/_0$.)

2. Mon voisin François a acheté, l'année passée, un cheval pour 500 fr. et un harnais, des brosses, etc. pour 70 fr. Il a donné à son cheval chaque jour 20 livres de foin (le quintal à 2 fr. 50), 6 livres d'avoine (le quintal à 6 fr.), 6 livres de paille hâchée (le quintal à 2 fr.), 5 livres de paille pour litière (le quintal à 2 fr.). Il a de plus payé pour son, sel, etc. 16 fr.; au vétérinaire, au maréchal-ferrant et au sellier 35 fr. Il a eu 300 pieds cubes de fumier, à 30 c. le pied cube. Au bout de l'année il a revendu le cheval au même prix, et le harnais, etc. avec $^1/_3$ de perte. Le cheval a travaillé pendant 270 jours, en moyenne 8 heures par jour. François ne compte rien pour le temps qu'il lui a fallu pour soigner le cheval, ni pour le loyer de l'écurie, mais il compte à 5 $^0/_0$ les intérêts de la somme dépensée pour l'achat du cheval et du harnais. A combien revient l'heure de travail du cheval? (Rép. 19 $^{67}/_{210}$ cent.)

(Degré supérieur.)

Solution du problème XIX, page 375.

Prix de la douzaine de chemises 103 fr. 23.

Reçu de bonnes solutions de 8 élèves de l'école de Chevilly (M. Grivat) et de 8 élèves d'Héricourt (M. Canel). — 7 élèves de l'école de Cheseaux (M. Matthey) ont envoyé la solution du problème XVIII.

PROBLÈMES

Nous avons l'intention de donner ici une série de problèmes se rapportant essentiellement soit à la *physique*, soit à l'*agriculture*. Nous espérons que nos collègues contribueront par leurs envois à augmenter le choix que nous avons fait dans un certain nombre d'ouvrages allemands. (*Erzinger*, *Netolizka*, *Böhme*, *Finke*, etc.) Nous pensons que ces problèmes pourront rendre quelques services soit dans les classes supérieures des écoles primaires, soit dans les cours du soir. — Ordinairement nous ajouterons un problème plus difficile destiné particulièrement

aux instituteurs. Il sera marqué d'un astérisque. Pour les autres problèmes nous donnerons immédiatement les solutions.

1. 1 décimètre cube d'eau pure (à 4° C) pèse 1 kg. Le poids spécifique de l'air est 0,00129 (à 0° et le baromètre étant à 760 mm.). Combien pèse un mètre cube d'air et combien de fois l'air est-il plus léger que l'eau ? (Rép. 1 mètre cube d'air pèse 1 kg., 29 ; l'air est 770 fois plus léger que l'eau.)

2. La densité du chêne est 0,9 et celle du sapin 0,5 ; quel est le poids d'une poutre, soit de chêne, soit de sapin, dont les dimensions sont $6^m,5$, $0^m,35$ et $0^m,24$? (Rép. chêne $491^{kg},4$. — Sapin 273 kg.)

3. Une boule en granit a un diamètre de $1^m,2$. Quel est le poids de cette boule, la densité du granit étant 2,6 ? (Rép. $2351^{kg},232$.)

4. Une bombonne peut contenir $4^{kg},5$ d'eau ou 3 kg. d'alcool. *a)* Combien de litres d'eau ou combien de litres d'alcool peut-elle contenir ? *b)* Quel est le poids spécifique de l'alcool ? (Rép. $4^l,5$. — Le poids spécifique de l'alcool est 0,8)

* 5. Un parallélipède de glace, dont les dimensions sont $10^m,50$, $15^m,75$ et $20^m,45$, plonge dans l'eau de mer. La densité de la glace est 0,930 et celle de l'eau de mer 1,026. — Quelle sera la hauteur du parallélipède au-dessus de la surface de la mer ?

ALGÈBRE.

Solution du problème 11, page 334.

Montant du 1er écot = x.

$$x + 2x - 80 + \left(\frac{2x - 50}{3}\right) = \frac{2300}{2} \qquad x = 340.$$

Part de A. 3 fr. 40 + 2 fr. 10 = 5 fr. 50. Part de B. 8 fr. 10. Part de C. 9 fr. 40.

Reçu de bonnes solutions de MM. C. A. J. à E. (2 solutions), Canel et Bauer (Chaux-de-Fonds), Robadey (Hermance), A. Matthey (Chenaux).

PROBLÈMES DE GÉOMÉTRIE.

I. Calculer l'aire d'un quadrilatère dont les diagonales ont l'une $0^m,56$ et l'autre $0^m,64$ de longueur et qui font entre elles un angle de 60°. (Brevet facultatif. Belfort, mars 1878.)

II. Un terrain A B C D a la forme d'un trapèze. Dans ce terrain il y a un puits P. On demande de partager ce terrain en deux parties égales au moyen d'une clôture rectiligne M P N passant par l'axe du puits, qui doit rester mitoyen.

Résoudre la question dans le cas particulier où le puits est situé de telle sorte que la clôture M N rencontre les côtés parallèles A B et D C, et indiquer quelle doit être la position du point P pour que cette condition soit remplie.

(Brevet facultatif. Besançon 1878. — Ces deux problèmes nous ont été communiqués par M. Canel à Héricourt.)

Le Rédacteur en chef : A. DAGUET.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ADRIEN BORGEAUD, CITÉ-DERRIÈRE, 26.